Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le 14/03/2025

ID: 074-217402056-20250311-DEL_09_2025-DE

République Française Département de Haute-Savoie

COMMUNE DE ONNION



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

➢ Séance du 11 MARS 2025 ➢

L'an deux mille vingt-cinq, le onze mars à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de ONNION, dûment convoqué le 07 mars 2025, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur André GERVAIS, Maire,

Nombre de conseillers en exercice: 15

Présents : 13 Absents : 02 Absents excusés : 02

Pouvoirs: 02 (PASSY Dominique ayant donné procuration à JEANTET Anne et JACQUARD Thierry ayant donné

procuration à GERVAIS André)

Votants: 15

Secrétaire de séance : OBERSON Jean-François

	Présent Absent		Présent Absent		Présent Absent
GERVAIS André	. 🗸	GERVAIS Jean-Claude	~	JACQUARD Thierry	~
VELAT Jocelyne	✓	MAURE Sigrid	~	CHARDON Brigitte	✓
PAPI Guillaume	✓.	OBERSON Jean-François	~	JEANTET Anne	✓
MAURE Nadine	✓	MAURE Céline	~	HAY Matthieu	•
JADOT Jean-Noël	✓	PASSY Dominique	~	WAILL Benoist	•

DELIBÉRATION N° 09_2025	Fonctionnement des assemblées – Approbation du procès-verbal de
ADOPTÉE à l'Unanimité	la séance du 28 janvier 2025

RAPPORTEUR: Monsieur le Maire

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-23 ; **CONSIDÉRANT** le Conseil Municipal réuni en date du 28 janvier 2025 ;

Monsieur le Maire propose l'approbation du procès-verbal de la séance du 28 janvier 2025, dont chaque Conseiller Municipal a été destinataire.

Après exposé et avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 28 janvier 2025.

Ainsi fait et délibéré le 11 Mars 2024 Et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance, OBERSON Jean-François

Le Maire, GERVAIS André